



Message du Président

Chers membres du Consistoire Supérieur,

Ce Consistoire Supérieur est un peu spécial, à la fois dans sa forme (une demi-journée avec un déroulement différent de l'habitude, mon message n'intervenant qu'en milieu de séance) et sur le fond puisque nous souhaitons ouvrir, après mon intervention, un débat sur le fonctionnement de l'Union, qui devra bien sûr être prolongé et approfondi. A ce stade, je voudrais simplement faire le point sur notre récente actualité d'Église et sur les perspectives à venir.

1. Des changements dans les instances de gouvernance

Avec les récentes élections presbytérales (dont un bilan qualitatif et quantitatif devra être fait), un certain nombre de mandats sont arrivés à leur terme, non seulement au niveau local, mais aussi dans les instances de gouvernance de l'Union et des deux Églises qui la composent : consistoire supérieur et directoire, synode et conseil synodal, et donc conseil et assemblée de l'Union.

C'est ainsi qu'au Directoire nous accueillerons le nouveau membre que vous venez d'élire, à savoir Anne-Marie Marin. Vous venez aussi de nommer Denise Suhr pour représenter le Directoire au Conseil Restreint de l'UEPAL, les deux membres du Directoire désignés par le Consistoire Supérieur siégeant en tout état de cause au Conseil Plénier. Je me réjouis donc de les accueillir toutes deux, Anne-Marie Marin au Directoire et Denise Suhr au Conseil Restreint, instance qu'elle connaît déjà pour y partager, le premier mardi du mois où le Directoire se réunit également, la méditation et les informations générales communes. Je leur souhaite à toutes deux beaucoup de joie et de satisfaction dans l'exercice de leurs nouvelles responsabilités, même si nous savons que ce n'est pas toujours un long fleuve tranquille !

Du côté du Conseil Synodal, les choses ont beaucoup changé, puisque seuls Christian Krieger et Pierre Magne ont été reconduits par le synode du 25 septembre, les 3 autres membres étant Jean-Gustave Hentz, nouveau Vice-Président, la Pasteure Céline Sauvage et Jonathan Fabry. La composition du Conseil Restreint va donc également changer du côté réformé. Jean-Gustave Hentz succédant à Anne Dehestre, cela rétablit la parité dans cette instance, celle du Directoire étant joyeusement féminisée, ce dont je me réjouis et dont il n'y a pas lieu de se formaliser après des siècles de patriarcat !

En conséquence de tous ces changements, le Conseil Plénier va lui aussi changer de composition de manière importante, mais cela, il appartiendra à l'Assemblée de l'Union du 20 novembre de le valider !

Le 1^{er} juillet 2022, un nouveau changement interviendra lorsque Christian Krieger prendra, comme vous le savez certainement, ses fonctions de Président de la FPF, ce qui le conduira de facto à démissionner à la même date de celles de président de l'EPRAL, comme le Conseil de la FPF l'a demandé.

2. L'Union à un tournant : il faut que ça change !

Les récents événements liés au renouvellement du mandat de président de la FPF ont été révélateurs des problèmes de gouvernance de l'Union, alors même que pour notre « base », elle est une évidence, 95 % des paroissiens des deux Églises se considérant comme protestants, avant de se revendiquer luthériens ou réformés. Ce sera l'objet de notre débat de tout à l'heure, qui ne fait qu'ouvrir un chantier. Il est d'autant plus nécessaire que le bilan des 10 ans de l'Union effectué en 2017 a « mis sous le tapis » un certain nombre de difficultés par crainte de fâcher, et que les conclusions pratiques de ce bilan sont pour l'essentiel restées lettre morte. Mais je n'en dirai pas plus à ce sujet pour le moment. Je me contente de rappeler que sur ma demande, le Conseil avait mis en place un groupe de travail qui devait définir clairement les attributions respectives des deux formations du Conseil, restreint et plénier, ainsi que de l'Assemblée de l'Union, à travers un règlement intérieur. Ce groupe n'a pas rendu ses conclusions à ce stade et il devra être recomposé à la suite du départ de certains de ses membres.

3. La dernière ligne droite de mon propre mandat

J'ai été élu comme président du Directoire de l'EPCAAL il y a 8 ans à quelques jours près, lors du Consistoire Supérieur du 5 octobre 2013. Me voici donc dans la dernière ligne droite de mon mandat, dont je souhaiterais qu'elle contribue encore à faire avancer les choses dans notre Église et dans l'Union. Je m'en sens l'envie et la disponibilité d'esprit, pour autant que Dieu me donne force et santé ! Car il reste encore bien des défis à relever. Je ne vais probablement pas les mentionner tous, car il faudra bien laisser un peu de travail à celui ou celle qui viendra après moi, et de toutes façons, ces défis sont collectifs, et ne peuvent être relevés qu'avec la participation du plus grand nombre. J'en cite quelques-uns :

- **L'inscription des nouveaux ministères dans le paysage.**

Un immense travail a été accompli. Vous vous souvenez que nous sommes partis du rapport de la CDM adopté par l'Assemblée de l'Union en juin 2018 à Saverne : « Quels pasteurs pour quelle Église ? ». Celui-ci a conduit à la redéfinition et la mise à jour des programmes de formation professionnelle des pasteurs, avec entre autres, un accent mis sur la vie spirituelle et l'évangélisation. Parallèlement, un second chantier considérable a abouti en novembre 2020 à l'adoption du texte cadre sur les 6 nouveaux ministères dits « ministères particuliers » (animateurs communautaires, assistants pastoraux, aumôniers, diacres, évangélistes, sans oublier les lecteurs et prédicateurs, existant de longue date) à côté d'un « ministère général » d'unité, répondant à l'ensemble des missions que Dieu confie à son Église, qui est celui du pasteur. J'ai toujours beaucoup insisté pour dire que cette réforme ne devait pas être un cache-misère pour pallier le manque de pasteurs, mais une opportunité pour vivre autrement l'Évangile et l'Église, avec des responsabilités mieux partagées et plus représentatives de la diversité des besoins et des charismes des uns et des autres. Bien sûr, c'est dans un contexte de contrainte (la diminution du nombre de pasteurs), que nous entrons dans ce changement : comme c'est souvent le cas, la contrainte aide à faire bouger les choses ! Mais ce souci de diversité des ministères est ancien, par exemple le ministère de diacre avait été instauré (restauré ?) en 1992 - j'étais alors Vice-Président du Directoire - disposition restée malheureusement sans suite. Nous y voici donc enfin. Je ne sais pas si nous mesurons l'importance que cette évolution représente pour la vie de nos Églises et comme telle, elle prendra encore du temps à entrer totalement dans les mœurs.

Les réticences ne manquent pas, à commencer par celles de certains pasteurs, qui craignent que l'on brade leur formation et qu'on ouvre la porte à des personnes insuffisamment formées ou difficiles à gérer. Le risque existe en effet, car les nouveaux ministres ont souvent déjà une formation et une expérience professionnelle dans d'autres contextes, fonctionnant avec d'autres règles que l'Église, ce qui peut les mettre en difficulté. Mais ils apportent précisément de telles expériences dont nous pouvons nous enrichir. Le mois dernier, j'étais au Conseil de la Communion des Églises Protestantes en Europe (CEPE), dont les textes ecclésiologiques ont inspiré notre démarche : j'ai constaté que la plupart des Églises européennes connaissent des évolutions similaires à la nôtre, avec les mêmes craintes. Notre démarche me paraît en tous cas équilibrée et sa mise en œuvre progressive devrait permettre de lever les difficultés pratiques qui ne manqueront pas de surgir. Ce sera de plus en plus du « sur mesure », comme cela est d'ailleurs aussi le cas des pasteurs, Bettina Schaller peut en témoigner. Mais les réticences proviennent aussi des laïcs, qui continuent souvent de réclamer « leur » pasteur, ayant du mal à accepter la mutualisation des équipes pastorales, et à donner une juste place aux nouveaux ministères particuliers. Ce n'est qu'à travers le service rendu par les nouveaux ministres, visites, animation jeunesse, animation musicale, service des plus pauvres, ... que ces derniers verront leur légitimité peu à peu reconnue !

- **Traduction dans la vie locale des Orientations stratégiques (solidarité humaine, matérielle et financière)**

Je viens d'évoquer à propos des pasteurs la mutualisation des équipes pastorales. Cette notion de mutualisation est un des axes de nos « Orientations stratégiques 2015-2025 ». Elle concerne les ressources humaines bien sûr, mais aussi les ressources matérielles et financières. C'est ainsi que la question des presbytères et de leur occupation devient un sujet lancinant. Il faut nous faire à l'idée que des presbytères sans doute de plus en plus nombreux ne seront plus occupés par des pasteur(e)s. Ceux qui le seront accueilleront des pasteurs au service de plusieurs communautés. Il est donc normal, comme cela commence à se pratiquer, que toutes les paroisses desservies participent aux frais d'entretien, et ce d'autant plus si les autres presbytères sont loués. Cet exemple veut simplement souligner le fait que nous devons changer nos modes d'organisation et de financement, sortir d'une culture de clocher pour entrer dans une culture de projets partagés, comme nous l'écrivions dans nos « Orientations stratégiques ». Le réseau DEFI, que le Pasteur Marc Seiwert est en train de mettre en place, a pour but d'accompagner les paroisses et les secteurs dans cette évolution, en mobilisant les compétences nécessaires pour que soient faits les meilleurs choix.

Dans toutes ces évolutions, qui se traduiront peut-être par des décisions difficiles, la question à poser est toujours à nouveau « Pour quoi ? ». Si c'est pour que rien ne change (alors que le monde a changé !), ou pour faire moins, alors les efforts seront vains. Si c'est pour mieux répondre aux attentes de nos paroisses ou de notre société, alors cela vaut la peine, même si ce n'est pas sans risque ! Et je n'oublie pas non plus la réforme indispensable des contributions de solidarité de l'ESP que j'ai rappelée à l'occasion de la récente AG à Colmar.

- **Jubilé Bucer 2023**

Je me réjouis de préparer, avec un groupe de travail ad hoc, le jubilé Bucer de 2023, qui marque les 500 ans de l'arrivée de Bucer à Strasbourg et du passage de la ville à la Réforme. Comme chaque fois pour de tels jubilé, il s'agit moins d'une commémoration que d'une réflexion sur les enjeux d'aujourd'hui : en étant reconnaissants pour l'héritage de l'histoire de notre Église, dans le cas d'espèce pour la personnalité

exceptionnelle de Martin Bucer, nous voulons y puiser force et joie pour relever, à travers des événements festifs, les défis d'aujourd'hui.

C'est ainsi que l'héritage de Bucer nous conduira à travailler la dimension diaconale, œcuménique et européenne de notre vie d'Église, sans oublier la jeunesse, puisque Bucer a été l'inventeur de la confirmation. D'ores et déjà sont envisagées des publications académiques mais aussi pédagogiques et catéchétiques en direction de la jeunesse, des colloques universitaires mais aussi « grand public », un camp franco-allemand de jeunes, une exposition, une comédie musicale participative incluant une dimension chorégraphique, et une grande journée d'Église en octobre 2023. Celle-ci aura sans doute lieu à Strasbourg pour des questions pratiques et financières, l'hypothèse de Sélestat, ville natale de Bucer, se heurtant à des difficultés pratiques pour un rassemblement qui vise la rencontre de 2000 personnes.

○ **Organisation d'un colloque mémoire**

Cette même année 2023, en novembre, aura lieu un colloque organisé par le Pr Marc Lienhard, sur le thème des protestants alsaciens-mosellans sous le régime nazi. Vous savez que ce sujet a donné lieu à une polémique que je qualifierais de déplacée. Je ne parle pas du livre de Gérard Janus « La demeure du silence » dont chacun est libre de penser ce qu'il veut, mais du refus de certains membres du Conseil de l'UEPAL d'entrer en matière, au prétexte que seuls les luthériens seraient concernés par le sujet. Le Conseil Plénier de mai dernier a finalement décidé de l'organisation de ce colloque, et je suis particulièrement reconnaissant à Marc Lienhard d'en avoir accepté la coordination. Il se déroulera sur deux jours, avec une soirée grand public, en novembre 2023. Le programme préparé par Marc Lienhard s'avère très prometteur, tous les intervenants sollicités, comprenant aussi une participation catholique et juive, ayant d'ores et déjà répondu positivement.

4. La situation nationale et internationale

Si mon propos a jusque-là porté surtout sur des questions internes à l'Église, je ne peux pas imaginer conclure sans évoquer le contexte de notre société et du monde dans lequel nous vivons. J'évoquerai tout d'abord la période d'élections dans laquelle nous allons entrer. Ces élections présidentielles vont certainement se dérouler dans un climat passionnel, attisé encore par la situation de pandémie et les débats sociétaux qu'induit l'état d'urgence sanitaire, mais aussi semble-t-il par le recours dans des proportions inédites aux sondages d'opinion qui risquent de tenir lieu de débats d'opinion. Notre CASPE va réfléchir à la manière d'accompagner nos paroisses dans ce contexte. Elle pourra s'appuyer notamment sur ce qui est envisagé par la FPF, qui a prévu, à partir de ses commissions, de mettre en forme des « adresses aux candidats » sur divers thèmes (justice climatique, migrants, jeunesse, solidarité, ...).

Le paysage international de son côté ne s'est pas simplifié. Il a été marqué ces derniers mois par la situation afghane, dont la rapidité de l'évolution a pris tout le monde de court. Cette poudrière afghane est maintenant en surchauffe depuis plus de 30 ans : les Russes s'y sont si bien cassé les dents que le conflit qui les y avait entraînés a signé la fin de l'URSS, et les Américains s'en sont retirés sur l'échec de leur politique de normalisation « démocratique ». En attendant que le peuple afghan trouve en lui-même les ressources pour garantir son unité et sa paix, nous devons faire face à l'accueil des réfugiés qui vont affluer sous nos latitudes. Redoutable défi pour l'Europe, où nos Églises doivent contribuer à faire entendre leur voix, pour cette population comme pour toutes celles qui sont jetées sur les routes de l'exil. Lors de la récente rencontre à Athènes du Conseil de la Communion des Églises Protestantes en Europe (CEPE), nous avons touché du doigt la réalité des flux migratoires pour lesquels la Grèce se trouve en première ligne : l'Église protestante de Grèce, très minoritaire, témoigne dans ce contexte difficile de la priorité de l'Évangile pour les plus démunis, en accueillant chaque année dans le centre « Faro » (le phare) des naufragés de l'émigration, en l'occurrence quelques centaines de migrants mineurs non accompagnés, souvent de moins de 15 ans.

Je n'oublie pas non plus que la COP26 sur les changements climatiques se tiendra à Glasgow la première quinzaine de novembre. Avancerons-nous enfin vers des engagements et des progrès concrets, alors que l'avenir de notre planète bleue et notre qualité de vie, pour ne pas parler de survie, sont de plus en plus menacés ? Les Églises essayeront comme chaque fois d'y faire entendre leur voix : le sera-t-elle ? Je ne peux que conclure en citant le prix Nobel de la Paix 1952, à savoir Albert Schweitzer et son concept de « respect de la vie » rappelé récemment à l'occasion de l'inauguration de sa statue place Saint Thomas : respect pour la vie des migrants jetés sur les routes de l'exil, respect pour la vie sous toutes ses formes en faisant progresser la justice climatique. Notre Église a suscité un prophète en son sein : essayons d'être à la hauteur de son message partout où nous le pouvons, en proclamant un Évangile de paix et en agissant pour le rendre concret !

Christian ALBECKER